Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260605-2026_06_007-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Date de la convocation : 01/06/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le vendredi 5 juin à 19 h 30
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
Etaient présents : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien, BOULANGER Pierre Pascal et JOUAN Patrick.
Absents : Madame DURAND Sylvie procuration à Madame IZAUTE Marie Emmanuelle.
Secrétaire : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

COMMUNE DE LANMODEZ – DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame La Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'avère nécessaire d'effectuer une décision modificative au budget de la commune pour l'acquisition de matériel (aspirateur et autolaveuse)

Le Conseil Municipal par 11 voix pour

DECIDE la décision modificative 1 au budget primitif 2026 de la commune :

Investissement

Dépense :
opération 176 Chapitre 21 article 2158 : + 8000 €

Recette :
opération 170 chapitre 13 article 1322 : + 8000 €

AUTORISE Madame La Maire à signer tous documents nécessaires à cette décision modificative n° 1 au budget primitif 2026 de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ

Certifié exécutoire par transmission, Le 22/06/26 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610